



# Prépa métier salarié agricole

Formation délivrant une attestation de compétences

**Vous êtes aventureux et vous aimez le travail avec la nature, cette formation est faite pour vous !**

**Nos différences**

- De la pratique dans une exploitation
- De la pratique en situation réelle chez des agriculteurs
- Des équipements de sécurités +SST
- Certiphyto applicateur
- Conduite d'engins

**Durée :**

- 300h en centre
- 161h en entreprise
- 2 jours en centre
- 3 jours en entreprise

**Modalités :**

Formation en présentiel avec de la pratique sur le terrain

**Taux d'appréciation :**

★★★★☆

Taux de poursuite d'étude : 100 %

**Coût\* : 3 783 €**

\* financable par le PRF, CPF, Contrat Pro, Pôle emploi etc...

## Les attendus et attentes des employeurs

Un savoir-être professionnels :  
 Anticipation  
 Adapter sa posture pour être efficient

Conduite d'un troupeau ou d'une culture : les gestes professionnels

Observer et savoir intervenir ou solliciter un conseil

Utiliser et entretenir les matériels

Travailler en sécurité : SST, équivalent CACES, ...

## Les principaux contenus de la formation

32 h  
 Visites et découverte de l'agriculture, du maraîchage, de l'élevage

42 h  
 Les gestes professionnels et attitudes en systèmes élevages

42 h  
 Les gestes professionnels et attitudes en systèmes grandes cultures.

50 h  
 La conduites des productions

42 h  
 Les gestes professionnels et attitudes en systèmes maraîchers

60 h  
 La conduite d'engins agricoles et initiation à la maintenance

32 h  
 Formations réglementaires : SST, certiphyto

Personne référente :  
 La chargée d'ingénierie  
 07 63 74 80 17

[bourges@cfppa.fr](mailto:bourges@cfppa.fr)  
 Tel : 02 48 70 55 15

Mise à jour Décembre 2022





## Conditions d'inscription

- Sans condition d'âge
- Etre motivé

## Les modalités pédagogiques :

- Chantiers réels
- Plateaux techniques
- Cours en salle
- Explication des gestes professionnels

## Les prérequis :

- Motivation
- Aptitude physique
- Savoir être professionnel
- Maîtrise de savoirs de bases

## Le public ciblé :

- Candidats à l'emploi
- Salariés en reconversion

## Les modalités de sélection :

- Tests de prérequis et entretien individuel

Réponse dans la semaine qui suit l'entretien

## Les modalités d'adaptation :

- A l'entrée en formation, chaque stagiaire a la possibilité de bénéficier d'un parcours individuel de formation

## Les objectifs de la formation:

- Acquérir les principaux gestes professionnels du secteur agricole
- Se préparer à intégrer le BP Responsable d'Entreprise Agricole

## Rémunération et financement :

- Financement : Conseil régional ou autres dispositifs pour les salariés
- Indemnisation : en fonction des situations : Conseil Régional, Pôle Emploi...
- Indemnités région : entre 520 et 710 euros

## Accessibilité aux

## personnes handicapées :

Les salles de cours sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

## Dispositif d'évaluation :

Des situation professionnelles d'évaluation seront proposées pour permettre de délivrer des attestations de compétences. Cette formation peut permettre de valider certains modules du CAPa MA

## Modalités et délais d'accès :

- L'entrée en formation peut se entre avril et mai selon les acquis des stagiaires

## Trajectoires

## d'évolution/débouchés :

- Ouvrier maraicher
- Salarié agricole
- Vacher
- Chevrier...

## Poursuites possibles :

- BP REA ou un CAP Agricole

## Les frais pédagogiques :

- Aucun frais si la formation est prise en charge par le conseil régional
- 